



Habilitation Electrique

Préparation à l'habilitation Personnel électricien ou électromécanicien en BT et HT :

- B1, B1V, H1, H1V / - B2, B2V, H2, H2V / - B2V essais, H2V essais / - BR
- BC, HC



DataDock

Nature de l'action :

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Objectifs pédagogiques :

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation par une connaissance et l'application de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique
- Connaître les responsabilités de toutes les personnes concernées
- Connaître les attributions et les limites des titres d'habilitation
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, BC, BR, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai, HC.

Public concerné :

Personnel électricien ou électromécanicien

Pré requis :

Avoir 18 ans et être apte médicalement, savoir lire, écrire, compter
Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation
Etre muni de ses E.P.I. (tenue de travail, chaussures de sécurité et matériel d'électricien adéquat) pour les exercices pratiques

Durée :

25 h par participant

Conditions pratiques :

Une salle pour la formation théorique.
Des équipements électriques BT (armoires, coffrets...) et cellules HTA sont mis à disposition pour les exercices pratiques
Opérations réelles sur site de l'entreprise en haute tension : consignation complète, échange de fusibles, déconsignation.
NFC 18-510 5.6.1 : " La partie pratique doit être réalisée de préférence sur le lieu de travail"

Evaluation des compétences :

La formation est sanctionnée par des tests théoriques et pratiques selon les spécifications du document ED 6127-2

L'intervenant donnera un avis à l'employeur l'aidant à délivrer l'habilitation.

Programme :

Partie théorique :

- connaissances de l'électricité, de ses dangers et des mesures de protection en BT et HTA
- la conduite à suivre lors d'un accident ou d'un incendie électrique
- les risques lors de l'utilisation des matériels et outillages électriques
- les connaissances de l'habilitation électrique :
- le rôle des intervenants et les limites des opérations de chaque symbole d'habilitation selon l'UTE C18-510-3
- l'organisation des opérations en BT et HTA
- la surveillance de la zone de travail
- les informations et documents associés

Travaux pratiques, adaptés au titre d'habilitation demandé :

- au cours d'opérations électriques, appliquer les prescriptions et les instructions de sécurité (domaines de tension, distances, environnement, protection, outillage)
- rendre compte et rédiger les documents applicables aux travaux hors tension
- appliquer les procédures en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Moyens pédagogiques:

Animations Power Point ACTESUR, vidéos ACTESUR et INRS, livret de formation ACTESUR et vidéos INRS, matériel de protection collective et individuelle, armoires électriques pédagogiques fixes sur site ACTESUR et portatives en entreprise, cellules haute tension, norme NFC 18 510, carnet de prescriptions de sécurité UTE C18-510-3, matériel d'intervention conforme CE.

Effectif :

10 à 15

Compétence du formateur :

Formateur professionnel expérimenté et ayant suivi une mise à jour des compétences pédagogiques et techniques depuis moins de 5 ans

Documents de référence :

NFC 18-510
UTE C18-510-3
ED 6127-2



Programme de formation



«UNIVERS»

«APPELATION_FORMATION»



DataDock

ZAC des Tourelles - 90120 Morvillars
Tél. 03 84 56 16 23 - Fax 03 84 56 17 66
contact@actesur.fr

WWW.ACTESUR.FR

SAS de 20 000 euros - SIRET 423 808 260 00024 - APE 8559A - Formation continue d'adultes N° DA 43900032790 - N° DE TVA INTRA FR0842380826000024

24/04/2017 «RG» «CODE_ACTION» «APPELATION_COURTE»

2/2